

**CONSEIL DES HABITANTS DE MANCEY**  
Compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2019  
20 participants / 9 excusés

**Ordre du Jour**

- Les besoins des Habitants de Mancey et les pistes de projets pour y répondre.
- Préparation de la consultation des habitants.

Les élus communautaires élaboreront en Novembre 2019 le « *Projet d'Aménagement et de Développement Durable* » (PADD) de Saône et Grosne. Ces décisions auront des conséquences pour les 10 à 15 ans à venir sur l'utilisation des terrains et du bâti sur notre commune. Les Communauté de Communes auront désormais le pouvoir de préempter les terrains et de décider de leur utilisation. Le pouvoir des communes se réduit.

Il est important que les habitants expriment leurs besoins et leurs projets pour le devenir de leur village et agissent ensemble pour leur réalisation. Il s'agit d'une question élémentaire de démocratie.

C'est pourquoi, le conseil d'habitants organise la consultation de tous les habitants de Mancey pour recueillir leur avis et propositions du 20 Septembre au 19 Octobre. La synthèse des avis des habitants portant sur l'ensemble des projets, une fois dépouillée, sera soumise à la Mairie et aux élus communautaires début Novembre.

**1. Débat sur les besoins des habitants et les avant- projets.**

Rappel : Une quinzaine d'habitants de Mancey déjà réunis en groupes de travail a commencé à recenser les besoins et présenté 4 avant-projets de développement et de revitalisation de leur commune qui seront soumis à l'avis de tous les habitants.

- 1 : Garder nos anciens au cœur du village.
- 2 : Créer un lieu de convivialité et de services
- 3 : Anticiper la transition énergétique : photovoltaïque
- 4 : Exploiter les ressources naturelles locales

*Pour le détail Cf. CR du 2 juillet 2019*

Pour rejoindre les groupes qui travaillent sur ces avant-projets :

Groupe 1 : [annemorinevrard@gmail.com](mailto:annemorinevrard@gmail.com) 07 86 40 87 48

Groupe 2 : [m.hoctavia@orange.fr](mailto:m.hoctavia@orange.fr) 06 72 73 00 67

Groupe 3 : [francoise.labaune@wanadoo.fr](mailto:francoise.labaune@wanadoo.fr) 03 85 51 12 45

Groupe 4 : [Eric.villeviere@gmail.com](mailto:Eric.villeviere@gmail.com) 06 07 99 94 52

D'autres suggestions sont débattues :

- Création d'une piscine naturelle. Plus modestement mais dans le même esprit, le Conseil d'Habitants retient le principe de conserver précieusement la zone humide au centre de Dulphey. Il est proposé d'en faire un lieu de préservation de la faune et flore et d'offrir aux habitants, plus particulièrement les enfants et personnes âgées, une aire de jeu et de repos et, pourquoi pas, élargir la rivière pour créer une mare. Ce projet, déjà ancien, permettrait de préserver impérativement cette zone humide.

- Le transport et la mobilité sont objet de préoccupation : comment faciliter les déplacements des habitants tout en réduisant les nuisances et les coûts liées à l'utilisation des véhicules ? Plusieurs pistes sont proposées, notamment le covoiturage organisé, le rétablissement d'une ligne de bus, la mutualisation de véhicules privés. Il est rappelé que la MSAP de Sennecey propose un service de navettes pour les personnes sans voiture : toutefois ce service est limité à la Communauté de Communes Saône et Grosne et ne couvre pas Tournus.

- L'accès aux services de santé et plus largement le maintien ou développement de services publics de proximité est évoqué comme une priorité.

- L'accès au locatif pour les jeunes actifs est également considéré comme une priorité. Environ 11 % de logements vacants pour Mancey (% à vérifier). Il faudrait atteindre 6 % de taux de vacance.
- Le développement du photovoltaïque sur la commune (Cf. projet n°3) peut avoir deux objectifs : autoconsommation des habitants et/ou apport de revenus à la commune. Les deux sont compatibles. Il faudra trouver les terrains adéquats au regard des nuisances et des contraintes du SCOT (friches industrielles, pas de terrain agricole, etc.
- Peu, voire pas de propositions relatives aux jeunes et aux enfants (loisirs, éducation, etc.) sans doute à cause de la composition actuelle du CH, davantage centrée sur les retraités, plus disponibles. Donc importance d'ouvrir la discussion avec d'autres habitants, notamment les jeunes actifs.

## **2. Mise en œuvre de la consultation**

### Débat sur la démarche de la consultation :

Une première version d'un questionnaire qui servira de support de la consultation est proposé.

Les participants préfèrent une consultation avec échange direct avec les habitants.

Le mail est utile mais moins adapté à ce type de consultation.

Expliquer l'intérêt de la démarche et l'objectif de faire des projets pour anticiper sur les décisions prises par la Communauté de Communes.

Une consultation la plus ouverte possible sur « Que veut-on faire de notre village à 15 ans ».

Ne pas restreindre la réflexion aux 4 avant-projets déjà en cours.

Intégrer dans le questionnaire quelques éléments de profil (tranche d'âge, activité, enfants...)

### Calendrier consultation :

Du 20 septembre au 19 octobre : Visites aux habitants dans tous les quartiers de Mancey.

Jeudi 17 octobre : dépouillement des résultats (coordination)

Mardi 22 octobre : Conseil des habitants pour validation des résultats et finalisation des projets.

7 novembre : communication des résultats au Conseil communautaire via la mairie

### **Prochain conseil d'habitants :**

**Mardi 22 Octobre à 20h30 salle des fêtes**

Ordre du jour : Validation de la consultation et finalisation des projets des habitants.

Modérateur : Pierre Zarka  
Secrétaire : Mireille Littfass